



Entreprise et bénévolat dans association

Par **dauidlucky70**, le **02/08/2010** à **14:20**

Bonjour, je suis gérant d'une entreprise d'animations et sonorisation donc je dispose de matériels sono, lumières etc.. et parallèlement je suis secrétaire d'une association a but non lucratif donc membre bénévole.. ma question est la suivante, est ce que je peux me servir de mon matériels sono pour sonoriser un repas ou une fête par exemple en bénévolat sans percevoir le moindre centimes, à titre gratuit?

merci d'avance